



Les InstantàNez
20 avenue du Grand Port - 73100 AIX LES BAINS
09.72.50.27.51

BON DE SOUTIEN

Particuliers : 66% de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, un don de 10 € par mois vous revient à 3,40 €.

Entreprises : vous pouvez déduire 60 % de votre don de votre résultat dans la limite de 5 % de votre chiffre d'affaires.

Coordonnées

Votre nom (en capitale) :

Votre prénom :

Votre adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Pour soutenir les actions des InstantàNez en milieu de soins, je fais un don de :

10 € (coût réel du don après déduction fiscale : 3,40 €)

25 € (coût réel du don après déduction fiscale : 8,50 €)

50 € (coût réel du don après déduction fiscale : 17 €)

100 € (coût réel du don après déduction fiscale : 34 €)

Autre montant :

Je règle par :

Chèque à l'ordre de Les InstantàNez

Virement : Crédit coopératif – 3 place Marie Curie – 74013 Annecy cedex

Code banque : 42559 Code guichet : 00018 N° de compte : 41020036745 Clé RIB 95

IBAN : FR76 4255 9000 1841 0200 3674 595

à

Le

Signature